

THÉATRE RÉVOLUTIONNAIRE.

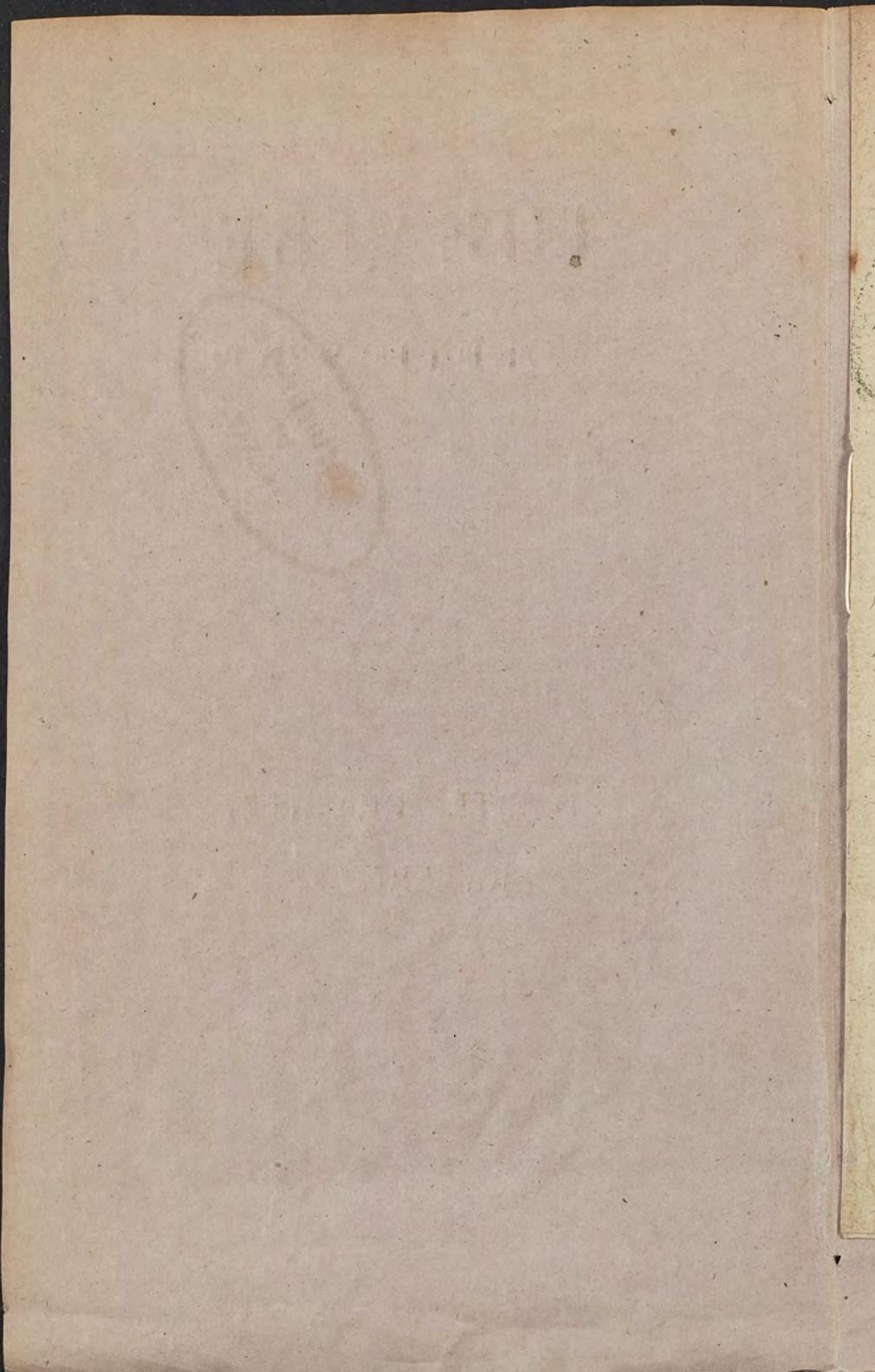


BIBLIOTHÈQUE
DU
SÉNAT.
708

LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU





CONVENTION NATIONALE.

DÉTAIL
DE LA
VÉRITABLE MARCHE
DES CÉRÉMONIES,
ET DE L'ORDRE
A OBSERVER DANS LA FÊTE
A L'ÊTRE SUPRÈME,

Qui doit être célébrée le 20 Prairial,
d'après le décret de la Convention nationale
du 18 floréal, l'an deuxième de la République une et indivisible;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Acinq heures précises du matin, il se fera un rappel général dans Paris.

Tous les citoyens et citoyennes seront invités, par ce rappel, à décorer à l'instant leurs maisons des couleurs chères de la liberté, soit en renouvelant les drapeaux, soit en les embellissant de guirlandes de fleurs et de verdure.

Ils se rendront ensuite aux chef-lieux de leurs sections respectives, pour y attendre le signal du départ.

Tous les hommes seront sans armes, excepté les adolescents de 14 à 18 ans, qui seront armés de sabres, de fusils ou de piques.

Ces adolescents formeront dans chaque section un bataillon quarré marchant sur douze de front, et au milieu duquel seront placés les flammes et le drapeau de la force armée de la section, portés par ceux qui en sont ordinairement chargés.

Tous les citoyens et les jeunes garçons tiendront à la main une branche de chêne.

Toutes les citoyennes, mères et filles, seront parées des couleurs de la liberté ; les mères tiendront à leurs mains des bouquets de roses , et les filles porteront des corbeilles remplies de fleurs.

Pour occuper la montagne élevée au champ de la Réunion , chaque section choisira dix vieillards , dix mères de famille , dix jeunes filles de 15 à 20 ans ; dix adolescents de 15 à 18 ans , et dix enfans mâles au-dessous de 8 ans.

Les dix mères de famille que fournira chaque section seront en blanc , et porteront le ruban tricolore en écharpe de droite à gauche.

Les dix jeunes filles seront également en blanc , et porteront le ruban comme les mères ; les jeunes filles auront les cheveux tressés de fleurs.

Les dix adolescents seront armés de sabres.

Chaque section nommera un commissaire , qui sera chargé de conduire dans le lieu que l'on indiquera , les cinquante personnes choisies par la section pour occuper la montagne.

Il sera envoyé à chaque section 50 cartes , qui seront délivrées à ces 50 personnes , et une au commissaire chargé de les conduire : ils les porteront d'une manière apparente.

Les citoyens et citoyennes auront soin de se pourvoir de branches de chêne , de bouquets , de guirlandes et de corbeilles de fleurs , et se parer des couleurs de la liberté.

A huit heures précises du matin , une salve d'artillerie tirée au Pont-Neuf , annoncera que le moment de se rendre au jardin national est arrivé.

Les citoyens et citoyennes partiront de leurs sections respectives en deux colonnes , sur six de front par colonne ; les hommes et les garçons , à droite ; et les femmes , les filles et les enfans au dessous de huit ans à gauche.

Le bataillon quarré des adolescents sera place entre les deux colonnes , au centre.

Les sections seront invitées à s'arranger de manière que la colonne des femmes ne soit pas plus nombreuse que celle des hommes , pour ne pas déranger l'ordre si nécessaire à établir dans une fête nationale.

Le commandant de la force armée parisienne donnera des ordres en conséquence , et en surveillera l'exécution.

Le pont-tournant devant servir à la sortie du cortège, les sections ne pourront arriver au jardin national que par les portes dites du manège, du pont national, et du pavillon de l'Unité.

En arrivant, les colonnes d'hommes se rangeront dans la partie du jardin du côté de la terrasse dite des Feuillans; les colonnes de femmes, d'enfants, du côté de la terrasse de la rivière; et les bataillons quarrés des adolescents, dans la grande allée du centre.

Le rang des sections au jardin national sera indiqué, pour chaque colonne et pour le bataillon, par les jalons portant une lettre alphabétique, et un numéro indiquant d'avance à chaque section.

Lorsque toutes les sections seront arrivées au jardin national, une députation ira annoncer à la convention que tout est préparé pour célébrer la fête de la Divinité.

La convention nationale descendra par le balcon du pavillon de l'Unité sur l'amphithéâtre adossé audit pavillon.

Elle sera précédée d'un corps nombreux de musique, qui se placera sur les deux rampes du perron.

Le président, placé à la tribune, fera sentir au peuple les motifs qui ont déterminé cette fête solennelle, et l'invitera à honorer l'auteur de la nature. Après ce discours, on exécutera une symphonie; pendant ce temps, le président, armé du flambeau de la vérité, descendra à l'amphithéâtre, s'approchera d'un monument élevé sur le bassin circulaire, et représentera le monstre de l'athéisme.

Du milieu de ce monument, incendié par le président, apparaîtra la sagesse.

Après cette cérémonie, le président remontera à la tribune, et parlera de nouveau au peuple, qui lui répondra par des chants et des cris d'allégresse.

Un second roulement de tambours indiquera le moment du départ pour le champ de la Réunion. La marche sera rangée dans l'ordre suivant:

1^o. Détachement de cavalerie, précédé de ses trompettes.

2^o. Corps de sapeurs et pompiers.

3^o. Les canonniers.

4^o. Groupe de cent tambours et élèves de l'institut national.

5^o. Vingt-quatre sections marchant sur deux colonnes, de chacune six personnes de front; les hommes à droite, et les femmes et les enfants à gauche; les bataillons d'adolescents au centre des deux colonnes de

leur's sections respectives. Dans le milieu des vingt-quatre sections marchera un corps de musique destiné pour l'armée du Nord.

6°. Groupe de viellards, de mères de famille, d'enfans, de jeunes filles, et d'adolescents armés de sabres, qui doivent se placer sur la montagne élevée au Champ de Mars.

7°. Corps de musique qui, pendant la marche, exécutera les airs patriotiques.

8°. La Convention nationale, entourée d'un ruban tricolor porté par l'enfance ornée de violettes, l'adolescence ornée de myrte, la virilité ornée de chêne, et la vieillesse ornée de pampre et d'olivier.

Chaque représentant portera à sa main un bouquet composé d'épis de blé, de fleurs et de fruits.

Au centre de la représentation nationale, marchera un char sur lequel brillera un trophée composé des instrumens des arts et métiers, et des productions du territoire français : ce char sera trainé par huit taureaux vigoureux, couverts de festons et de guirlandes.

9°. Groupe de cent tambours.

10°. Vingt-quatre sections marchant dans le même ordre que les vingt-quatre premières, en ayant au milieu d'elles le char des enfans aveugles, qui exécuteront dans la marche un hymne à la Divinité; paroles du citoyen Deschamps, musique du citoyen Brunv.

11°. Corps de cavalerie fermant la marche.

Route que tiendra le Cortège.

Il sortira par le pont-tournant, et fera le tour de la statue de la liberté.

Il passera le pont de la Révolution,

Le bord de l'eau,

La place des Invalides,

L'avenue de l'École militaire, et entrera au Champ de la Réunion, en passant sous le niveau.

Arrivé au Champ de la Réunion, la colonne des hommes se développera à droite de la Montagne, et la colonne des femmes à gauche.

Le premier groupe de tambours se placera derrière la Montagne, du côté de la rivière, à une distance qui lui sera indiquée.

Tous les bataillons quarrés des adolescents se rangeront en cercles autour de la Montagne,

Le groupe des viellards et des adolescents se placera sur la Montagne à droite.

Le groupe des jeunes filles et des mères de famille , conduisant par la main les enfans de 7 à 10 ans , se rangera sur la Montagne à gauche.

La représentation nationale occupera la partie la plus élevée de la Montagne , et les musiciens se placeront sur le milieu.

Le deuxième groupe de tambours restera devant la Montagne , du côté de l'École militaire , à la distance qui lui sera indiquée.

Aussi-tôt que tout sera rangé dans l'ordre ci-dessus déterminé , le corps de musique exécutera seul un hymne à la Divinité.

Après cet hymne , on exécutera une grande symphonie.

Cette symphonie finie , les viellards et les adolescents qui seront sur la Montagne chanteront une première strophe sur l'air des Marseillais , et jureront ensemble de ne poser les armes qu'après avoir anéanti les ennemis de la République.

Tous les hommes répandus dans le Champ de la Réunion répéteront en cœur le refrain.

Les mères de famille et les jeunes filles placées sur la montagne chanteront une seconde strophe : celles-ci promettront de n'épouser que des citoyens qui auront servi la patrie . et les mères remercieront l'Etre Suprême de leur fécondité.

Toutes les femmes répandues dans le champ de la Réunion répéterons ensemble le refrain.

La troisième et dernière strophe sera chantée par tout ce qui sera sur la montagne.

Les mères souleveront dans leurs bras les plus jeunes de leurs enfans , et les présenteront en hommage à l'Auteur de la nature.

Pendant ce tems , les jeunes filles jetteront des fleurs vers le ciel , et simultanément les adolescents tireront leurs sabres , et jureront de rendre par tout leurs armes victorieuses. Les viellards ravis apposeroient leurs mains sur leurs têtes , et leur donneront la bénédiction paternelle.

Le peuple entier répétera en cœur le dernier refrain.

Les trompettes placés sur le haut de la colonne élevée sur la montagne , indiqueront au peuple répandu dans le champ de la Réunion le commen-

vement de chaque strophe , et le moment où sera chanté en cœur le refrain.

Les viellards , les adolescens , les mères de famille , et les jeunes filles placés sur la montagne , seront guidés pour le chant de chaque strophe par le cœur de musique.

Après la dernière strophe , une décharge générale d'artillerie , interprète de la vengeance nationale , se fera entendre ; et tous les Français , confondant leurs sentiments dans un embrasement fraternel , termineront la fête , en faisant retentir les airs du cri général : *vive la république !*

Ordre à observer pour sortir du champ-de-Mars.

Un roulement général de tambours avertira les bataillons des adolescens de rejoindre leurs sections respectives.

Les vingt-quatre premières sections , placées du côté de la rivière , défileroient par la rue Dominique , et se sépareront sur la place des Invalides.

La convention nationale , précédée du corps de musique , et environnée de tous ceux qui étoient placés sur la montagne , rentrera dans le palais national , où l'on déposera le trophée des arts et métiers.

Les vingt-quatre sections , rangées du côté de l'École-Militaire , suivront la même route , et se sépareront , comme les premières sur la place des Invalides.



H Y M N E
A L'ÈTRE SUPRÈME,
Par MARIE-JOSEPH CHÉNIER,
DÉPUTÉ A LA CONVENTION NATIONALE;
MUSIQUE DE GOSSEC.

V E R I T É.

SOURCE de vérité qu'outrage l'imposture,
De tout ce qui respire éternel protecteur,
Dieu de la liberté, père de la nature,
Créateur et conservateur ;
O toi ! seul incrément, seul grand, seul nécessaire,
Auteur de la vertu, principe de la loi,
Du pouvoir despote immuable adversaire,
La France est debout devant toi.
Tu posas sur les mers les fondemens du monde,
Ta main lance la foudre et déchaîne les vents ;
Tu luis dans ce soleil dont la flamme féconde
Nourrit tous les êtres vivants.
La courière des nuits, percant de sombres voiles,
Traîne à pas inégaux son cours silencieux ;
Tu lui marquas sa route, et d'un peuple d'étoiles
Tu semas la plaine des cieux.
Tes autels sont épars dans le sein des campagnes,
Dans les riches cités, dans les antres déserts,
Aux angles des vallons, au sommet des montagnes,
Au haut du ciel, au fond des mers.
Mais il est pour ta gloire un sanctuaire auguste,
Plus grand que l'empyrée et ses palais d'azur :
Dieu lui-même habitant le cœur de l'homme juste,
Y goûte un encens libre et pur.
Dans l'œil étincelant du guerrier intrépide,
En traits majestueux tu gravais ta splendeur ;
Dans les regards baissés de la vierge timide,
Tu placas l'ainable pudeur.
Sur le front du vieillard la sagesse immobile
Semble rendre avec toi les décrets éternels :
Sans parens, sans appui, l'enfant trouve un asyle
Devant tes regards paternels.
C'est toi qui fait germer dans la terre embrâsée
Ces fruits délicieux qu'avoient promis les fleurs ;
Tu verses dans son sein la féconde rosée
Et les frimats réparateurs.

Et lorsque du printemps la voix enchanteresse ,
 Dans l'âme épancue éveille le désir ,
 Tout ce que tu crées , respirant la tendresse ,
 Se reproduit par le plaisir.

Des rives de la Seine à l'onde hyperborée ,
 Tes enfans dispersés t'adressent leurs concerts ;
 Par tes prodigies mains la Nature parée
 Bénit le Dieu de l'univers.

Les sphères parcourant leur carrière infinie ,
 Les mondes , les soleils , devant toi prosternés ,
 Publiant tes bienfaits , d'une immense harmonie
 Remplissent les cieux étonnés.

Grand-Dieu , qui sous le dais fais pâlir la puissance
 Qui sous le chaume obscur visites la douleur ,
 Tourment du crime heureux , besoin de l'innocence ,
 Et dernier ami du malheur.

L'esclave et le tyran ne t'offrent point d'hommage ;
 Ton culte est la vertu ; ta loi , l'égalité :
 Sur l'homme libre et bon , ton œuvre et ton image ,
 Tu souffras l'immortalité.

Quand du derrier Capet la criminelle rage ,
 Tomboit d'un trône impur écroulé sous nos coups ,
 Ton invisible bras guidoit notre courage ,
 Tes foudres marchoient devant nous.

Aiguissant avec l'or son poignard homicide ,
 Albion sur le crime a fondé ses succès ;
 Mais tu punis le crime , et ta puissante égide
 Couvre au loin le peuple français.

Anéantis des rois les ligues mutinées ,
 De trente nations taris enfin les pleurs ;
 De la Sambre au Mont-Blanc , du Var aux Pyrénées ,
 Fais triompher lei trois couleurs.

A venger les humains la France est consacrée :
 Sois toujours l'allié du peuple souverain ;
 Et que la République , immortelle , adorée ,
 Ecrase les trônes d'airain.

Long-temps environné de volcans et d'ahymes ,
 Que l'Hercule Français terrassant ses rivaux ,
 Debout sur les débris des tyrans et des crimes ,
 Jouisse enfin de ses travaux.

Que notre liberté planant sur les deux mondes ,
 Au-delà des deux mers guidant nos étendprts ,
 Fasse à jamais fleurir , sous les palmes fécondes ,
 Les vertus , les lois et les arts.

De l'imprimerie de G.-F. G A L L E T T I , imprimeur ,
 aux Jacobins Saint-Honoré .

ince
ce,
ge,
G,

